

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION N°2025 - 45

TARIFS MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE 2026

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 27 novembre à 09 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 23

Quorum : 16

Date de convocation : 20 novembre 2025

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard – Maire de Desmorts
- Madame BATAILLE Muriel – Maire de Tournoisis
- Monsieur HARDOUIN Patrick – Maire de Neuville aux Bois
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé – Maire de Marcilly en Villette
- Monsieur MESAS Jacques – Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur CHOUIN Stéphane – Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Monsieur RIVIERE William – Maire de La Neuville sur Essonne
- Monsieur LARCHERON Gérard – Président de la Communauté de communes des 4 Vallées
- Monsieur LACROIX Bruno – Adjoint au maire de Fleury les Aubrais
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Conseiller Départemental

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| - Monsieur FEVRIER Albert | à Madame MARTIN Valérie |
| - Madame DURANT-GABORIT Anne | à Madame GALZIN Florence |
| - Monsieur DEMAUMONT Franck | à Madame DESNOUES Véronique |
| - Madame MELZASSARD Corinne | à Monsieur MESAS Jacques |
| - Madame RASTOUL Isabelle | à Monsieur PELLE Jean-Michel |
| - Monsieur JACQUET David | à Monsieur NIEUVIARTS Hervé |
| - Monsieur VACHER Philippe | à Monsieur BRICHARD Gérard |

Etaient absents et excusés :

Madame LEVY Véronique – Madame GAY Catherine

Envoyé en préfecture le 08/12/2025

Reçu en préfecture le 08/12/2025

Publié le

Berger
Levraud

ID : 045-284500261-20251204-DEL2025_45-DE

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Madame Valérie MARTIN, Vice-Présidente rappelle que par expose que délibération n°2023-25 du 25 mai 2023, le Conseil d'Administration a approuvé la convention de dépôt de la médiation préalable obligatoire entre les Centres de Gestion de la région Centre Val de Loire. La création de ce nouveau service a pris effet le 1er juillet 2023.

Le tarif de la mission de médiation préalable obligatoire a été fixé comme suit :

- 400 euros par médiation pour les collectivités affiliées pour 8 heures d'intervention ;
- 500 euros par médiation pour les collectivités non affiliées pour 8 heures d'intervention ;
- 50 euros par heure supplémentaire.

Dans le cadre du dépôt, les médiations du CDG45 seront assurées par le CDG28 ou le CDG36.

Il est proposé de maintenir ces tarifs pour l'année 2026.

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 04 décembre 2025

La Présidente



Florence GALZIN